



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 136 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

Dix-huitième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, dans lequel figurent les prévisions de dépenses de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2018 ([A/72/371/Add.7](#)). Aux fins de cet examen, le Comité consultatif s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information avant de lui faire parvenir des réponses écrites à ses questions le 6 décembre 2017.

2. Le rapport principal du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité ([A/72/371](#)) donne un aperçu général des prévisions de dépenses pour 2018 au titre des missions politiques spéciales et des questions transversales apparentées. Comme les années précédentes, cinq additifs audit rapport sont consacrés aux besoins spécifiques des groupes thématiques I à III et des deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission



d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)¹. Le Comité formule des observations et recommandations d'ordre transversal intéressant toutes les missions politiques spéciales dans son rapport principal (A/72/7/Add.10). Ses rapports annexes sont consacrés aux prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et la MANUI².

3. Les budgets proposés par le Secrétaire général pour le Groupe d'experts sur le Mali (Groupe thématique II), la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (groupe thématique III) sont présentés dans des additifs distincts³ et les observations et recommandations du Comité sont formulées dans les rapports correspondants⁴.

4. Le Comité consultatif rappelle qu'un crédit de 1 109,6 millions de dollars pour les missions politiques spéciales a été demandé au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, ce qui représente une diminution de 14,8 millions de dollars par rapport au montant de 1 124,4 millions de dollars prévu dans l'esquisse du projet de budget-programme pour le même exercice (voir résolution 71/274 de l'Assemblée générale). Selon le Secrétaire général, cette réduction s'explique par les gains d'efficacité de 14,8 millions de dollars qu'il est prévu de réaliser dans l'ensemble des missions politiques spéciales, qui s'inscrivent dans le cadre des réductions d'un montant total de 58,9 millions de dollars prévues au titre de la rubrique « Autres variations » dans le projet de budget-programme. Le Comité rappelle qu'il a demandé, sans toutefois l'obtenir, une liste récapitulative des réductions inscrites à la rubrique « Autres variations » dans tous les chapitres du budget, assortie d'une explication de la manière dont ces réductions pourraient être effectuées et de la mesure dans laquelle elles pourraient être considérées comme relevant de gains d'efficacité. Le Comité consultatif a fait des observations à ce sujet dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (voir A/72/7, chap. I). À cet égard, il note que, pour 2018, il n'est pas prévu de réductions au titre des gains d'efficacité liés à Umoja (le progiciel de gestion intégré) ou à d'autres éléments pour les missions politiques spéciales, à l'exception d'une réduction de 698 900 dollars prévue pour la MANUA (voir A/72/371, par. 111). Le Comité formulera dans son rapport principal (A/72/7/Add.10) ses observations et recommandations sur le montant des ressources demandées par le Secrétaire général.

II. Ressources nécessaires pour 2017 et 2018

A. Mandat et hypothèses budgétaires pour 2018

5. Le Secrétaire général indique que le Conseil de sécurité a créé la Mission de vérification des Nations Unies en vertu de sa résolution 2366 (2017) pour une période de 12 mois à compter du début des activités de vérification le 26 septembre 2017. Le rapport signale que la Mission a mené un certain nombre d'activités préparatoires pour veiller à être pleinement opérationnelle au 26 septembre à savoir déterminer les effectifs ainsi que le nombre d'observateurs requis, négocier avec les adjudicataires des marchés la possibilité d'adapter les contrats et de les transférer à la nouvelle mission, réaliser des études de marché et lancer les opérations préalables à la passation des marchés, et, enfin, œuvrer avec le Gouvernement à l'actualisation de l'accord sur le statut de la mission. Le Secrétaire général indique également que la

¹ A/72/371/Add.1, A/72/371/Add.2, A/72/371/Add.3, A/72/371/Add.4 et A/72/371/Add.5.

² A/72/7/Add.11, A/72/7/Add.12, A/72/7/Add.13, A/72/7/Add.14 et A/72/7/Add.15.

³ A/72/371/Add.6, A/72/371/Add.7 et A/72/371/Add.8.

⁴ A/72/7/Add.16, A/72/7/Add.17 et A/72/7/Add.18.

Mission des Nations Unies en Colombie, dont le mandat avait été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2261 (2016), s'est achevée le 25 septembre 2017 après avoir atteint les objectifs généraux qui lui avaient été fixés, à savoir surveiller et vérifier le cessez-le-feu et la cessation des hostilités bilatéraux et définitifs, entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) ainsi que le dépôt des armes (A/72/371/Add.7, par. 1, 10 et 13).

6. Il incombe à la Mission de vérification de contrôler la mise en application de deux aspects fondamentaux de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable qu'ont conclu le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) en 2016, à savoir la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP ainsi que la mise en œuvre de mesures de sécurité et de protection personnelle et collective, et la mise en place de programmes globaux concernant les mesures de sécurité et de protection des communautés et des associations sur les territoires (A/72/371/Add.7, par. 1 à 3). Le Secrétaire général signale que la Mission de vérification ne sera pas intégrée dans un mécanisme tripartite par lequel le Gouvernement fournissait des services mais sera seule responsable de l'ensemble des services d'appui à la mission (ibid. par.19). On trouvera aux paragraphes 1 à 6 et aux paragraphes 14 à 24 du rapport du Secrétaire général, des éléments d'information relatifs au mandat et aux principales hypothèses retenues aux fins des prévisions budgétaires pour 2018 respectivement.

B. Montants nécessaires pour 2017

7. Le montant total maximum de 14 millions de dollars devant servir à couvrir les dépenses afférentes à la Mission de vérification pour la période du 26 septembre au 31 décembre 2017 est financé au titre des engagements que le Secrétaire général est autorisé à contracter en application du paragraphe 1 a) de la résolution 70/250 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2016-2017. Le Comité consultatif a reçu des informations relatives à la répartition de l'autorisation d'engagement de dépenses pour la période initiale de mise en place, comme prévu au tableau 1⁵.

Tableau 1

Répartition des ressources de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, 26 septembre au 31 décembre 2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

I. Militaires et personnel de police	
Observateurs	1 475,5
Total partiel	1 475,5
II. Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	4 006,9
Personnel recruté sur le plan national	1 110,4
Volontaires des Nations Unies	397,8
Total partiel	5 515,1

⁵ Le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses au titre de deux des autorisations d'engagement de dépenses à concurrence d'un montant maximum de 14 millions de dollars en ce qui concerne les résolutions 2366 (2017) et 2381 (2017).

III. Dépenses opérationnelles	
Consultants	110,5
Voyages	800,0
Installations et infrastructures	2 287,0
Transports terrestres	903,9
Transports aériens	1 129,2
Transports maritimes ou fluviaux	98,1
Communications	1 325,6
Informatique	168,7
Services médicaux	136,4
Fournitures, services et matériel divers	50,0
Total partiel	7 009,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	14 000,0

C. Montants nécessaires pour 2018

8. Les prévisions de dépenses de la Mission de vérification pour 2018 s'élèvent à 73 571 400 dollars (montant net) (voir le tableau 2), ce qui permettrait de financer 393 postes (voir tableau 3).

Tableau 2

Ressources demandées pour 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Ressources demandées pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation augmentation/ diminution 2017-2018
	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) - (3)
I. Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	4 016,1	—	—	4 016,1
Contingents	—	—	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	4 016,1	—	—	4 016,1
II. Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	18 359,8	—	—	18 359,8
Personnel recruté sur le plan national	6 154,1	—	—	6 154,1
Volontaires des Nations Unies	2 216,8	—	—	2 216,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Total partiel	26 730,7	—	—	26 730,7

Catégorie de dépenses	Ressources demandées pour 2018		Budget approuvé pour 2017 (3)	Variation augmentation/ (diminution) 2017-2018 (4) = (1) - (3)
	Total (1)	Dépenses non renouvelables (2)		
III. Dépenses opérationnelles				
Experts	–	–	–	–
Consultants	591,7	–	–	591,7
Voyages	2 445,4	–	–	2 445,4
Installations et infrastructures	14 184,9	6 100,0	–	14 184,9
Transports terrestres	3 627,7	–	–	3 627,7
Transports aériens	8 367,9	–	–	8 367,9
Transports maritimes ou fluviaux	392,4	–	–	392,4
Communications	7 877,9	206,5	–	7 877,9
Informatique	3 025,6	272,8	–	3 025,6
Services médicaux	575,8	10,0	–	575,8
Matériel spécial	–	–	–	–
Fourniture, services et matériel divers	1 735,3	–	–	1 735,3
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	42 824,6	6 589,3	–	42 824,6
Total (déduction faite des contributions du personnel)	73 571,4	6 589,3	–	73 571,4

1. Militaires et personnel de police

9. Les prévisions de dépenses relatives aux militaires et au personnel de police pour 2018 s'élèvent à 4 016 100 dollars, qui permettront de couvrir les services de 120 observateurs militaires non armés (ibid., par. 27).

2. Personnel civil

Tableau 3
Effectifs proposés pour 2018

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			
SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
1	1	1	6	20	40	45	1	115	38	1	154	72	82	85	393

10. Les prévisions de dépenses pour les 393 membres du personnel civil proposés pour la Mission de vérification en 2018 s'élèvent à 26 730 700 dollars. Une ventilation des fonctions et des responsabilités des 393 postes a été communiquée au Comité consultatif. Comme indiqué dans le tableau 3, le Secrétaire général propose de créer 154 postes temporaires de personnel international, 154 postes temporaires de personnel recruté sur le plan national et 85 postes de Volontaires des Nations Unies. Le Comité note que le ratio personnel recruté sur le plan national et personnel recruté

sur le plan international est de 1 à 1 et se félicite du recours au personnel recruté sur le plan national.

Effectifs nécessaires

11. Le Secrétaire général indique que, pour assurer une transition sans heurt de la Mission des Nations Unies en Colombie à la Mission de vérification et faire en sorte que la Mission de vérification soit tout à fait opérationnelle dès le premier jour, les activités préparatoires ont consisté notamment à déterminer les effectifs pour la Mission de vérification (ibid. par 13). Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il a été informé que lors de la phase de planification et de démarrage, la Mission de vérification avait tiré parti des qualifications polyvalentes disponibles dans la Mission des Nations Unies en Colombie et que toute la dotation en effectifs et tous les membres du personnel avaient été transférés à la nouvelle mission, à l'exception de l'Observateur principal (D-2) et d'un chauffeur (agent Local).

12. Dans le tableau d'effectifs que le Secrétaire général propose pour la Mission de vérification, il est prévu de créer trois postes temporaires d'assistant administratif (agent Local) au Bureau du Chef de cabinet. Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il a été informé que les assistants fourniront un appui administratif et logistique, l'un fournissant directement un appui administratif au Chef de cabinet et les deux autres servant d'assistants d'équipe. **Le Comité n'est pas convaincu que les trois postes temporaires soient nécessaires. Il recommande donc que la création d'un poste temporaire d'assistant administratif [agent des services généraux (Autres classes)] ne soit pas approuvée. Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes devrait être ajusté en conséquence.**

13. Le Comité consultatif a également été informé de la création des postes temporaires ci-après au sein de l'équipe d'appui au Siège de l'ONU :

a) Trois postes temporaires au Département des affaires politiques : un spécialiste hors classe des affaires politiques (P-5), un spécialiste des questions politiques (P-4) et un assistant administratif [agent des services généraux (Autres classes)] ;

b) Un poste temporaire au Bureau des affaires militaires (Département des opérations de maintien de la paix) : un spécialiste de la planification militaire (P-4) ;

c) Trois postes temporaires au Département de l'appui aux missions : a) un spécialiste des ressources humaines (P-4), un spécialiste de la logistique (P-3) et un spécialiste de la planification et des programmes (P-3).

14. Le Comité consultatif a été informé qu'il est proposé de créer un poste temporaire de spécialiste des ressources humaines (P-4) à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions pour fournir un appui, notamment des conseils sur les politiques de recrutement et sur la mise en place et la fidélisation d'un personnel civil de qualité pour la Mission de vérification. **Le Comité n'est pas convaincu qu'il soit nécessaire de créer un poste de spécialiste des ressources humaines, tous les membres du personnel, à l'exception de deux d'entre eux, ayant été transférés de la Mission des Nations Unies en Colombie à la Mission de vérification (voir par. 11 ci-dessus). Il recommande donc de ne pas approuver la création d'un poste temporaire de spécialiste des ressources humaines (P-4) à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions. Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes devrait être ajusté en conséquence.**

15. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les effectifs nécessaires à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2018, sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 12 et 14 ci-dessus.**

3. Dépenses opérationnelles

Consultants

16. Le Comité consultatif a été informé que des ressources d'un montant de 591 700 dollars sont demandées pour financer les services de consultants pour la formation (140 900 dollars) et d'autres activités (450 800 dollars). Les autres activités comprennent notamment celles de consultants chargés : a) de donner des conseils spécialisés au Représentant spécial du Secrétaire général et au Chef de cabinet sur divers aspects du système administratif colombien ; b) de concevoir des programmes multimédias et des matériels de communication ; c) d'assurer la vérification des garanties de sécurité ; d) d'analyser la politique de la Colombie ; e) de procéder à une analyse juridique de la sécurité des membres des FARC-EP et des enseignements tirés de l'expérience, et de donner des conseils sur des questions d'ordre juridique concernant les lois administratives colombiennes ; f) d'établir un cadre juridique sensible à la question du genre pour les activités de vérification et de suivi. Le Comité n'a pas reçu suffisamment de détails concernant les ressources proposées pour les services de consultant. Il note également que la majorité des membres du personnel de la mission précédente ayant été transférés à la nouvelle mission (voir par. 11 ci-dessus) et ayant, par conséquent, les compétences nécessaires pour mener à bien les fonctions requises dans le cadre de la nouvelle mission, les ressources demandées pour des consultants en formation ne semblent pas justifiées. **Le Comité n'a pas reçu de justification et d'informations suffisantes concernant les besoins en consultants et il recommande, de ce fait, de réduire d'un montant de 295 900 dollars les ressources demandées au titre des consultants.**

Voyages

17. Les ressources demandées au titre des voyages pour 2018 s'élèvent à 2 445 400 dollars (voir tableau 2). Des informations détaillées sur les voyages prévus et les prévisions de dépenses pour 2018 ont été communiquées tardivement au Comité consultatif. Il formulera des observations et des recommandations sur les voyages dans son rapport principal sur les missions politiques spéciales (A/72/7/Add.10).

Transports terrestres

18. Le montant proposé pour les transports terrestres s'élève à 3 627 700 dollars. Le Comité consultatif a été informé que ces ressources permettraient de financer la location de 90 véhicules (3 468 000 dollars) et les achats de carburants et de lubrifiants (159 700 dollars). Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, les coefficients standard et les besoins en véhicules de la Mission de vérification lui ont été communiqués. Le Comité note que le nombre de véhicules qu'il est proposé de louer a été arrondi à la baisse, de 94 à 90 véhicules, et que les informations relatives à des demandes spécifiques devraient être exactes. Il compte que des précisions seront communiquées à l'Assemblée générale lors de l'examen du projet de budget de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2018.

19. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 12, 14 et 16 ci-dessus, le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles.**

Bureau d'appui commun de Koweït

20. S'étant renseigné à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que la Mission des Nations Unies en Colombie avait reçu de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) des services d'appui concernant les paiements, la comptabilité, les états de paie, les prestations, l'ordonnancement et d'autres fonctions budgétaires et financières. Il a également été informé qu'une fois que le pouvoir d'ordonnancement avait été accordé au chef du groupe des finances et du budget de la Mission des Nations Unies en Colombie en juin 2017, l'appui fourni précédemment avait pris fin, conformément au plan de liquidation de la MINUSTAH. En conséquence, l'appui aux états de paie du personnel recruté sur le plan national avait été réaffecté au Bureau d'appui commun de Koweït à compter du 1^{er} novembre 2017, et toutes les autres tâches budgétaires et financières transférées au groupe du budget et des finances de la Mission de vérification. Le Comité formulera ses observations et recommandations sur le Bureau d'appui commun de Koweït dans son rapport principal sur les missions politiques spéciales ([A/72/7/Add.10](#)).

III. Recommandations

21. Les projets de budget que le Secrétaire général a établis pour les missions politiques spéciales pour 2018 et sur lesquels l'Assemblée générale doit se prononcer sont présentés au paragraphe 120 du rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité ([A/72/371](#)).

22. Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources nécessaires en 2018 pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui relève du groupe thématique III, sous réserve des observations et des recommandations formulées ci-dessus et de celles qui figureront dans son rapport principal ([A/72/7/Add.10](#)).